



## Nationalité ou résidence

Par **ridha**, le **25/11/2013** à **20:31**

bonjour

je suis une algerienne neé en françe en 1962 de parents algerien née eux meme en algérie j'ai résider jusqu'en 1994 en françe sachant que toute ma famille vivent en france ( pere mere frere et soeur ) et je me trouvais en algérie pour des raisons familliales je n'ai pas pu retourné a temps en france pour renouveler ma carte de résidence a la date de son expiration je voudrais savoir que'lle sont mes droits et qu'on m'aide a obtenir la nationalité française merci de m'orienter

Par **domat**, le **25/11/2013** à **20:36**

bjr,

pour obtenir la nationalité française ce sont les conditions de droit commun en particulier il faut résider en france au moment de la demande.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml>

pour retourner en france, vous devez demander au consulat de france un visa long séjour.  
cdt